



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

de la Commission permanente des institutions

Le jeudi 29 avril 1999 — N° 12

Étude des crédits du ministre responsable de la Jeunesse



Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau

---

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des  
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

# Commission permanente des institutions

Le jeudi 29 avril 1999

## Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. François Legault	1
M. Jean J. Charest	2
Discussion générale	4
Conseil permanent de la jeunesse	4
Dossier des clauses orphelin	4
Poids démographique des jeunes	4
Sommet du Québec et de la jeunesse	4
Situation de l'emploi chez les jeunes	5
Frais de scolarité	5
Qualité de l'éducation	5
Conseil permanent de la jeunesse (suite)	5
Dossier des clauses orphelin (suite)	5
Frais de scolarité (suite)	5
Situation de l'emploi chez les jeunes (suite)	5
Qualité de l'éducation (suite)	6
Dossier des clauses orphelin (suite)	6
Frais de scolarité (suite)	6
Situation de l'emploi chez les jeunes (suite)	6
Qualité de l'éducation (suite)	6
Dossier des clauses orphelin (suite)	6
Plan d'action jeunesse 1998-2001	6
Dossier des clauses orphelin (suite)	7
Place des jeunes dans la fonction publique	8
Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)	8
Frais de scolarité (suite)	8
Place des jeunes dans la fonction publique (suite)	8
Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)	9
Frais de scolarités (suite)	9
Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)	9
Responsabilité du dossier jeunesse	9
Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)	10
Directives concernant les associations étudiantes dans un document du Parti québécois	10
Responsabilité du dossier jeunesse (suite)	10
Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)	10
Directives concernant les associations étudiantes dans un document du Parti québécois (suite)	10
Adoption des crédits	11

## Autres intervenants

M. Roger Bertrand, président

M. Jacques Côté

M. Mario Dumont

M. Marc Boulianne

\* Mme Diane Gaudet, ministère du Conseil exécutif

\* Témoin interrogé par les membres de la commission



Le jeudi 29 avril 1999

## Étude des crédits du ministre responsable de la Jeunesse

*(Neuf heures trente-deux minutes)*

## Remarques préliminaires

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Alors, j'invite les membres de la commission à bien vouloir prendre leur place. M. le ministre. Alors, la commission des institutions est réunie afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif, programme 5, Jeunesse, pour l'année financière 1999-2000. Et, selon l'entente intervenue entre les leaders, en vertu de l'article 285 du règlement, une enveloppe d'une heure a été allouée pour l'étude de ce programme.

Alors, M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Gautrin (Verdun) est remplacé par M. Charest (Sherbrooke); M. Pelletier (Chapleau) par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata).

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Très bien. Alors, je comprends que, compte tenu du temps imparti, nous procéderons à une discussion d'ordre général. J'ai des indications à l'effet que l'intervention du ministre et celle du chef de l'opposition et porte-parole de l'opposition officielle tiendraient dans une dizaine de minutes chacun, et nous pourrions ensuite passer aux échanges habituels.

Alors, M. le ministre, vous avez la parole, en vous invitant à nous présenter les principales personnes qui vous accompagnent.

**M. Legault:** M. le Président, je laisserais Mme Gaudet peut-être présenter tous les intervenants, s'il vous plaît.

**Mme Gaudet (Diane):** Alors, Diane Gaudet, secrétaire générale associée chargée du Sommet du Québec et de la jeunesse, du secrétariat du Sommet de l'économie et de l'emploi et des fêtes du millénaire. À ma gauche, Élisabeth Powers, directrice au Secrétariat de la jeunesse. Et, à la table, à l'extrême gauche, M. Yvan Bédard, au secrétariat du Sommet du Québec et de la jeunesse; et François Côté, secrétaire-adjoint au Sommet du Québec et de la jeunesse; M. Pierre Schetagne, qui est le directeur adjoint du cabinet de M. Legault; et Mme Claire Andrée Cauchy, qui est la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, juste derrière. À l'extrême droite, M. Alain Leclerc, qui est l'attaché de presse de M. Legault; et Jonathan Valois, attaché politique chargé du dossier de la jeunesse au cabinet du ministre de l'Éducation, de la jeunesse et des sports et responsable du Sommet du Québec et de la jeunesse, M. Legault.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, mesdames, messieurs. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me présente ici ce matin pour l'étude des crédits 1999-2000 du bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse responsable, entre autres, du Secrétariat à la jeunesse. Avec enthousiasme parce que les jeunes vont maintenant être plus que jamais au cœur des préoccupations gouvernementales. C'est d'autant plus vrai que, comme tout le monde le sait, on va tenir en 1999-2000, donc au cours de la prochaine année, un Sommet du Québec et de la jeunesse dont je vous parlerai brièvement tantôt. Avec enthousiasme aussi parce que cette initiative s'inscrit dans le prolongement de ce qu'on a commencé l'année dernière, le premier plan d'action gouvernemental en matière de jeunesse. Ce plan est à la base d'un nouveau contrat — on peut l'appeler ainsi, je pense — entre les jeunes et le gouvernement. C'est donc au terme de cette première année qu'on a commencé — on aura sûrement l'occasion d'en parler un peu ce matin — à examiner si les objectifs ont été atteints. Et, quand on regarde la liste des objectifs, je pense qu'on peut dire que la grande majorité des objectifs ont été atteints, même dépassés dans certains cas.

Au chapitre de l'emploi, sans entrer dans les détails, je peux vous dire qu'on a réussi à faire baisser le taux de chômage chez les jeunes. On a aussi réussi à baisser la proportion de jeunes qui sont sur l'aide sociale. On a aussi mis en place toutes sortes de nouvelles passerelles entre la formation et l'emploi. On a continué à développer l'entrepreneuriat jeunesse partout au Québec. On a diversifié les voies d'insertion des jeunes, et on a tenu aussi une commission parlementaire sur le dossier des clauses dites orphelin qui fera bientôt l'objet d'un projet de loi.

En éducation, bon, on pourrait en parler pendant plusieurs heures — j'ai eu l'occasion d'en parler pendant près d'une vingtaine d'heures, la semaine dernière, avec le critique de l'opposition — on a évidemment continué — et on va continuer à le faire encore dans les prochaines années — à rapprocher les besoins du marché du travail avec toute la formation et l'éducation. On a continué aussi à développer toutes sortes de programmes d'Alternance travail-études qui sont très appréciés des étudiants. La ministre qui m'a précédé aussi a entrepris une grande réforme, entre autres, du curriculum au primaire et secondaire, une réforme qui est tout axée vers la réussite — donc on ne parle plus seulement d'égalité des

chances pour l'accès à l'école mais aussi l'accès à la réussite — donc un curriculum qui sera mis en place graduellement au cours des prochains mois, prochaines années. On a continué aussi à réduire l'endettement des étudiants, confirmé aussi le gel des frais de scolarité.

Au chapitre du mieux-être, on a mis en place d'abord un programme qui a été très apprécié par toute la population québécoise pour mieux soutenir les jeunes parents et les enfants avec les fameux services de garde, les garderies à 5 \$. On a aussi mis en place une série de programmes, entre autres le programme Agissons en complices. On a lancé aussi la stratégie pour contrer le suicide, qui est un dossier qui nous préoccupe grandement, donc un programme assorti d'un budget de 10 000 000 \$ sur deux ans.

On a mis aussi, comme je le disais tantôt, en place un nouveau contrat social — je pense qu'on peut l'appeler ainsi — avec les jeunes, entre autres via tout le réseau des carrefours jeunesse-emploi, qui sont très appréciés. Je pense qu'à chaque fois que j'ai l'occasion de rencontrer un député, c'est toujours un sujet sur lequel il y a beaucoup d'appréciation, les carrefours jeunesse-emploi. On en a maintenant 91 et 141 points de service.

On a mis aussi en place, ou on est en train de terminer la mise en place, des forums jeunesse régionaux pour permettre d'avoir un lieu où les jeunes expriment leurs souhaits et leurs préoccupations sur les grands enjeux. On a mis en place aussi un comité national de suivi sur le plan d'action jeunesse, où il y a eu des rencontres l'année dernière et où aussi, moi, j'ai eu l'occasion de rencontrer ce groupe-là, à qui on a demandé de se transformer un peu en comité aviseur pour bien suivre toute la préparation du Sommet sur la jeunesse.

Donc, on a aussi — puis cette tendance va se maintenir — continué à essayer d'améliorer toujours la situation des jeunes. Et ça va être encore plus vrai cette année, en 1999-2000, où on a parlé évidemment abondamment, puis on va en parler encore plus au cours des prochaines semaines, des prochains mois, de la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Ce Sommet, ça va être d'abord le fruit des réflexions sur les jeunes. C'est pour ça que les premières étapes qu'on a déjà franchies, c'était de rencontrer plusieurs groupes-jeunes. J'ai rencontré au moins une vingtaine de groupes-jeunes pour discuter avec ces groupes de leurs besoins, de comment ils voient leur meilleure intégration dans notre société.

Et, à ce Sommet, on continuera de discuter, autant dans la préparation que lors du Sommet, non seulement avec des groupes de jeunes, mais aussi avec des jeunes directement, comme citoyens, donc chacun de leur côté, pour essayer de voir quelles sont leur vision du monde, leur vision du Québec, c'est quoi, leur espoir, leur rêve, leur ambition. Comme les baby-boomers qui avaient, à mon époque, quand on était jeune, tous les espoirs, bien je pense que c'est encore souhaitable que les jeunes aujourd'hui aient tous les espoirs et qu'on s'occupe bien de mettre en place tous les outils pour que ça soit possible de réaliser leurs rêves.

Ce que je veux, comme objectif ultime du Sommet, c'est que ça débouche sur des engagements concrets, sur des actions concrètes. Je pense que c'est important. Même s'il faut peut-être limiter le nombre d'objectifs, il faut que ces objectifs-là soient très concrets. Donc, je pense que, dans mes discussions avec les groupes-jeunes, c'est un souhait qui rejoint la volonté des groupes-jeunes donc de se concentrer sur peut-être moins d'objectifs mais des actions concrètes.

• (9 h 40) •

Évidemment, le Sommet, ça va être un grand chantier, puis le but visé, ça va être tout simplement que les jeunes prennent encore davantage leur place dans la société québécoise. Ce Sommet va se tenir dès le début de l'an 2000. Je pense, encore là, que c'était un souhait des groupes-jeunes de bien prendre le temps de le préparer pour que ça ne soit pas juste l'endroit où on va avoir des discussions, mais où on va être capable de conclure, conclure aussi avec tous les partenaires de la société, parce qu'il va falloir avoir l'appui de tout le monde pour que les gestes se concrétisent éventuellement. C'est un vrai projet de société qu'on va devoir examiner et sur lequel on devra avoir l'accord de tous les membres de notre société.

Donc, en terminant, M. le Président, vous le savez, je suis nouveau en politique. Ceux qui m'ont connu dans l'entreprise privée savent que je suis un homme d'action. J'ai bien l'intention de continuer à l'être. Et je pense que les gens qui m'entourent savent bien que ce que j'aime, c'est que les choses bougent. Donc, si je conviens que le Sommet du Québec et de la jeunesse sera un lieu où les idées, les opinions devront s'échanger, vous conviendrez tous avec moi que ce Sommet devra déboucher sur des actions concrètes, des actions concrètes qui vont mettre de l'avant des enseignements qui sont demandés par et pour les jeunes du Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Merci, M. le ministre. Alors, M. le chef de l'opposition, pour votre déclaration d'ouverture.

**M. Jean J. Charest**

M. Charest: Merci, M. le Président. Comme on n'a pas beaucoup de temps, je vais essayer d'être le plus bref possible. D'abord, dire à M. le ministre qu'il a une lourde responsabilité, celle de coordonner, je présume, tout ce que le gouvernement fait du côté jeunesse à l'intérieur de l'appareil, et qu'il entreprend un mandat où il en aura, en tout cas, beaucoup sur les épaules, puisque les enjeux pour les jeunes touchent plusieurs dimensions de la vie d'un gouvernement.

Moi, je veux brièvement juste faire un petit peu le contexte de ce que les jeunes vivent et de leur situation au Québec, peut-être en rappelant que, sur le plan démographique, on va vivre des changements assez importants, qu'on a vécu des transformations assez rapides dans les dernières années. Les personnes âgées de 15 à 29 ans représentaient, en 1981, 43 % de la population âgée de 15 ans et plus. On est en 1999, ce pourcentage n'est que de 25 %.

Sur le plan démographique, je pense que le ministre et le gouvernement doivent réaliser aussi à quel point le poids démographique des jeunes dans la société québécoise va diminuer et qu'il y a des conséquences de rattachées à cela. Sur une période de 15 à 20 ans, par exemple, il y aura un renversement de la pyramide démographique, de telle sorte qu'il y aura des gens plus âgés, des besoins de notre société en conséquence vont changer, pour notre système de santé, les pensions, les services sociaux, et qu'il y aura donc une situation où il y aura moins de personnes dans le bas de la pyramide qui, elles, sont dans le marché du travail et qui contribuent à défrayer les coûts de ces services-là.

Il est important de comprendre ce contexte-là parce que ça nous aide peut-être à mieux cibler les actions qu'on doit poser avec ces gens-là pour qu'on puisse avoir, dans 15 ou 20 ans d'ici, une société où ces gens-là auront un niveau de vie qu'ils souhaitent avoir et qu'on puisse aussi agir avec une certaine équité sur le plan générationnel dans les politiques qu'on va mettre de l'avant.

Je comprends que le Sommet de la jeunesse est en préparation, mais j'aurais aimé que le ministre nous parle peut-être avec plus de précision des objectifs précis. Je veux bien qu'on dise qu'il faut permettre aux jeunes d'occuper une plus grande place, mais en même temps je pense que le ministre reconnaîtrait que ce n'est pas un discours nouveau. À travers les siècles, il n'y a probablement pas une génération de chefs de gouvernement ou d'ailleurs qui n'a pas souhaité que la génération qui suit puisse bien réussir. Alors, il n'y a pas grand-chose de nouveau à ce niveau-là, et j'aurais voulu que le ministre nous confirme aujourd'hui qu'il allait y avoir un accent particulier ou un effort particulier mis sur la question de l'emploi. Il y a des raisons pour ça, de très bonnes raisons.

Sous le gouvernement actuel, toute la situation de l'emploi chez les jeunes a été assez pénible, malgré ce qu'on vient de dire sur le plan démographique, alors qu'on aurait pu s'attendre normalement à ce qu'il y ait une intégration, comme ça se fait ailleurs, en passant, en Amérique du Nord. Il y a des pénuries de main-d'oeuvre à beaucoup d'endroits actuellement en Amérique du Nord, en grande partie attribuables à ce phénomène démographique qu'on vit ici puis ailleurs, mais pas au Québec. Pas au Québec, c'est-à-dire, il n'y a pas de situation où les jeunes, en tout cas, réussissent à s'intégrer assez rapidement au marché du travail, même si de temps en temps on a une bonne nouvelle, comme ce matin: les diplômés de 1995 ont semblé bien performer puis la situation s'est améliorée. Mais je veux juste malheureusement rappeler la situation qu'ont vécue les jeunes de 15 à 24 ans sous le gouvernement actuel et lui rappeler la situation de l'emploi.

Sur le plan de l'emploi, au Québec, de 1994 à 1998, il y a eu une variation de 3,8 % dans la progression de l'emploi chez les jeunes. En Ontario, c'est 18,5 % et, au Canada, 28,4 %. Le taux d'emploi chez les jeunes au Québec — ça, c'est défini comme étant le nombre de jeunes dans le marché par rapport aux jeunes dans la

société — en 1998, est de 47,8 %, tandis qu'en Ontario c'est à 54 % puis au Canada, en général, la moyenne, c'est 52,6 %. Il y a eu une variation, depuis 1994, en Ontario, de 1,1 % d'augmentation; au Canada, de 0,1 %; et, au Québec, de moins de 0,7 %. C'est donc dire qu'il y a eu un recul. Je veux bien reconnaître, M. le Président, qu'il y a eu un bond de 30 000 emplois de 1997 à 1998. Mais rappelons le contexte. Il y a eu aussi une situation où l'emploi chez les jeunes... Il s'était perdu 30 000 emplois au cours des trois années précédentes. Alors, tout ça est bien relatif.

Sur la question de l'éducation, M. le Président, le gouvernement se vante d'avoir gelé les frais de scolarité. Mais j'aurais aimé entendre une fois de plus ce que le ministre a l'intention de faire pour bouger sur la question des frais champignons. Parce qu'on a beau dire qu'on a gelé les frais de scolarité, d'un autre côté le gouvernement est obligé de reconnaître qu'il y a un accroissement assez important des frais qui sont chargés aux étudiants par toutes sortes de manières indirectes.

J'ai un exemple ici qui m'a été refilé par un collègue qui était au cégep de Baie-Comeau. Je vais faire une lecture d'un tableau qui est affiché au cégep de Baie-Comeau où on parle des frais que paient les étudiants. Là-dedans, il y a: les frais afférents, 110 \$; frais d'inscription, 40 \$; frais d'admission, 30 \$; changement de programme, 20 \$; test de classement d'anglais, 15 \$; cours hors programme, 90 \$; frais de reprographie, 45 \$; carte d'identité, 6 \$; accès Internet, 10 \$; sceau collège, assurance, 5 \$; copie de bulletin, 4 \$; inscription aux cours d'été, 90 \$; agenda, 4 \$; examen de reprise, 10 \$; consultation psycho-orientation, 25 \$; révision de notes, 5 \$; copie reçue, 2 \$; copie de relevé pour fins d'impôt, 4 \$; taxe à l'échec, 210 \$; et le dernier, c'est retard de paiement, 25 \$. Si on inclut le stationnement — le stationnement, je veux bien, ce n'est pas obligatoire et les circonstances peuvent varier d'individu à individu — mais c'est 50 \$ aussi. On peut l'inclure ou ne pas l'inclure. C'est plus de 700 \$. Alors, voilà du concret. Quelque chose de très réel, de très terre à terre eu égard à la situation des étudiants.

Je veux également souligner au ministre que, pour nous, au Parti libéral, ce qui nous préoccupe le plus du côté de l'éducation, entre autres, il y a des enjeux, il y a la question de la transition entre l'école et le marché du travail pour les jeunes où on doit mettre une priorité. Ça touche le programme Alternance travail-études que le ministre a mentionné et tous les autres moyens qui assistent les jeunes dans cette transition entre l'école et le marché du travail.

• (9 h 50) •

Nos préoccupations sont également au niveau de la qualité de l'éducation. Et j'aimerais que le ministre puisse nous dire aujourd'hui si, comme moi, à chaque fois qu'il a l'occasion de rencontrer les recteurs d'universités, si oui ou non il peut confirmer que, pour les recteurs, la principale préoccupation et l'enjeu principal que, eux, définissent, c'est celui de la qualité de l'éducation au Québec. La préoccupation qu'ils ont, c'est les grandes

pertes subies dans notre système d'enseignement secondaire, le recul qu'a pris le Québec dans les dernières années.

Partout où je suis allé, je pense qu'il n'y en a pas un, M. le Président, qui ne m'a pas dit cette préoccupation. Et c'est quelque chose d'important parce que, si on doit poser les bons gestes, on doit s'entendre sur le bon diagnostic. Et c'est le diagnostic du système d'enseignement postsecondaire: un recul non seulement en le comparant avec l'ensemble des institutions des établissements au Canada, mais aussi en Amérique du Nord évidemment. J'aimerais que le ministre puisse me confirmer effectivement que c'est ce que les leaders dans le système d'enseignement postsecondaire lui disent.

Pour ce qui est du Sommet, encore une fois je reviens là-dessus parce qu'il me semble que c'est très important que le ministre puisse nous dire quels seront les enjeux, discuter, on va parler de quoi. La qualité de l'enseignement, est-ce que ça va être un enjeu?

Il n'a pas parlé beaucoup du Conseil permanent de la jeunesse. Il en est pourtant responsable. J'aimerais savoir de sa part s'il a demandé des avis au Conseil permanent de la jeunesse depuis qu'il est ministre, quel rôle joue le Conseil permanent de la jeunesse dans la préparation de ce Sommet et quel rôle il entend lui faire jouer afin d'aider le gouvernement, comme c'est le rôle du Conseil permanent de la jeunesse de le faire, à préparer un sommet qui sera extrêmement important pour les jeunes.

Sur les clauses orphelin, malheureusement je dois rappeler au ministre que c'est son propre gouvernement qui a donné le ton. C'est un gouvernement qui, à trois reprises au moins, a signé des ententes favorisant les clauses orphelin. En 1995, ils l'ont fait pour les jeunes médecins. Ils l'ont fait avec la CEQ: ils l'ont fait consciemment en optant de geler les échelons d'avancement s'appliquant aux enseignants, provoquant un ressac assez important à l'intérieur du mouvement, à l'intérieur de la CEQ, puis avec raison, hein. Les jeunes enseignants — je vais terminer là-dessus — et une troisième entente avec le monde municipal.

Sur les clauses orphelin, j'aimerais savoir à quel moment le ministre va bouger et quelles instructions il a données à son gouvernement, ou recommandations, lui, comme ministre de la Jeunesse, sur la question des clauses orphelin. En d'autres mots, quelles instructions a-t-il données à Diane Lemieux, sa collègue du Travail, pour agir dans ce domaine-là?

#### Discussion générale

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Merci, M. le chef de l'opposition. Alors, il nous reste une trentaine de minutes environ pour la période du débat. On aurait, en principe, de la place pour trois questions si on s'en tient à 10 minutes à peu près par question ou par échange. Alors, pour une première question, je donnerais la parole au chef de l'opposition à ce moment-ci.

#### Conseil permanent de la jeunesse

**M. Charest:** Merci, M. le Président. Comme vous le voyez, ce n'est pas l'inspiration qui nous manque pour les questions. J'en ai posé déjà un certain nombre. Pour le Conseil — d'abord, peut-être pour les mettre un peu dans l'ordre — permanent de la jeunesse, quel avis le gouvernement a demandé ou le ministre a demandé au Conseil permanent depuis qu'il est en poste? Et quel rôle jouera le Conseil permanent pour le Sommet?

#### Dossier des clauses orphelin

Du côté des clauses orphelin, aussi, commençons avec ces deux questions-là: Quelles instructions a-t-il données à sa collègue Diane Lemieux pour le dépôt d'un projet de loi qui va traiter de cette question-là des clauses orphelin?

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le ministre.

**M. Legault:** Oui, M. le Président. Bon. Je pense qu'il y avait une série aussi d'autres affirmations qui méritent qu'on réponde aussi à ces affirmations. M. le chef de l'opposition nous disait qu'effectivement on m'a confié des lourdes responsabilités. C'est vrai. L'éducation, la jeunesse, les loisirs, les sports, ce sont des lourdes responsabilités que j'essaierai, de façon bien humble, de relever.

#### Poids démographique des jeunes

Le chef de l'opposition parlait de toute la tendance au niveau démographique, du poids relatif des jeunes qui diminue. C'est évidemment une des constatations qu'on fait quand on est en train de faire l'état de la situation actuellement. La population active dans 10 ans, 20 ans sera beaucoup moins importante, et la population plus âgée, retraitée sera plus importante.

Donc, c'est important puis c'est un des objectifs justement puis une des raisons du Sommet de se poser la question: Comment on entrevoit et comment on va solutionner ce problème qui va se poser au cours des prochaines années? Par contre, le corollaire, c'est qu'on peut peut-être s'attendre aussi à ce qu'il y ait moins de problèmes au niveau de l'emploi au cours des prochaines années étant donné ce poids relatif qui est en train de changer.

#### Sommet du Québec et de la jeunesse

Concernant le Sommet, bon, j'aurai l'occasion au cours des prochaines semaines d'annoncer la démarche, quelles seront les étapes qui seront mises en place, comment se fera la consultation, la préparation, quels seront les différents chantiers qui seront abordés.

### Situation de l'emploi chez les jeunes

Évidemment, il y aura un accent important de mis sur l'emploi. C'est un sujet important. Le chef de l'opposition mentionnait une situation dramatique. Je pense que c'est important de rétablir les faits. Au Québec, chez les 15-29 ans, la situation de l'emploi en 1998 par rapport à 1997, on a créé 34 300 emplois, soit 51 % des 67 200 emplois qui ont été créés au Québec. Le chômage a baissé de deux points comparativement à une baisse de 1,8 % en Ontario. La création d'emplois chez les jeunes en 1998 a été la plus forte création d'emplois depuis les 25 dernières années. Donc, oui, il faut continuer à faire des choses. Donc, on peut faire des batailles de statistiques, mais je pense que ce qu'il est important de dire, c'est que la situation continue de s'améliorer.

### Frais de scolarité

Quand on parle des frais de scolarité ensuite au niveau de l'éducation, j'ai eu déjà l'opportunité à plusieurs reprises de mentionner que la situation des frais champignons, ce qu'on appelle les frais champignons au cégep, me préoccupe. J'ai convenu avec tous les intervenants, incluant les intervenants des directions des établissements scolaires et les groupes d'étudiants, de faire le point de façon systématique, c'est-à-dire de faire un inventaire d'abord complet de tout ce qui se fait dans les cégeps et de prendre une position d'ici le 30 juin.

Je pense, encore là, que c'est important de rappeler que le gouvernement du Parti québécois a gelé les frais de scolarité et j'entends bien suivre l'engagement pour les quatre prochaines années. C'est important aussi de rappeler que le gouvernement du Parti libéral avait triplé les frais de scolarité au cours de son mandat et que le gouvernement du Parti libéral aussi n'a pas amélioré la situation d'endettement. C'est important aussi de rappeler que le Parti libéral, en campagne à l'automne dernier, a promis d'augmenter les frais de scolarité pour les prochaines années.

### Qualité de l'éducation

Donc, je pense aussi que, si on parle de la qualité de l'éducation, c'est important de se rappeler que les taux de diplomation continuent de s'améliorer. Les taux de diplomation sont encore parmi les meilleurs au monde au Québec. Oui, il y a du travail à faire au niveau post-secondaire. Oui, j'ai rencontré les recteurs. Oui, on me dit qu'il faut absolument continuer à investir des fonds dans l'éducation. Mais je pense que, quand on regarde le déficit avec lequel on a dû travailler au cours des dernières années, le déficit qu'on a hérité du gouvernement libéral il y a quatre ans, je pense que c'était important aussi de faire le ménage justement pour l'avenir des jeunes. Et c'était difficile dans ce contexte de faire des réinvestissements, mais on a commencé à le faire dans le dernier budget et on va continuer de le faire dans les prochains budgets.

### Conseil permanent de la jeunesse (suite)

Concernant le Conseil permanent de la jeunesse, oui, le Conseil a un rôle de donner des avis. Le Conseil, l'année dernière, a donné des avis concernant les clauses orphelin. On va consulter et demander des avis dans le cadre du Sommet de la jeunesse.

### Dossier des clauses orphelin (suite)

Et, concernant justement les clauses orphelin — dernière question — je pense bien que ma collègue et ministre du Travail et de l'Emploi a déjà confirmé qu'elle entendait déposer prochainement un projet de loi. Et notre position est très claire: nous, on pense qu'il faut passer un projet de loi qui abolit les clauses orphelin.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Le chef de l'opposition.

### Frais de scolarité (suite)

**M. Charest:** M. le Président, sur la question des frais de scolarité, je veux bien que le ministre de l'Éducation fasse son numéro qui est peut-être un peu plus partisan, mais il faut aussi être franc. Si on prend la position qu'a présentée le Parti libéral du Québec lors de la dernière campagne, qui aurait permis qu'on augmente au rythme de l'augmentation de l'IPC, de l'inflation, et que c'est 20 \$ par année, on est obligé d'admettre en même temps que 20 \$ par année, s'il y a 700 \$ de frais champignons au cégep de Baie-Comeau, c'est quand même 730 \$ de moins que ce qu'un gouvernement du Parti québécois impose, avec un gel des frais de scolarité, il paraît.

• (10 heures) •

Alors, c'est beau, le discours. C'est beau, dire ça puis prétendre que l'adversaire présente une position qui n'est pas celle qu'on veut. Mais, quand l'étudiant sort 730 \$ de ses poches, parce que c'est ça, la position du gouvernement... Puis, en passant, le 30 juin, coïncidence, la veille du mois de juillet, il va annoncer sa position. Avouons qu'il risque de ne pas avoir beaucoup de réactions sur les campus, le 30 juin, au moment où il va annoncer cette position. Alors, on verra. On repassera là-dessus.

### Situation de l'emploi chez les jeunes (suite)

Pour ce qui est de l'emploi — je veux juste le rappeler parce que les chiffres parlent par eux-mêmes — en 1994, au moment où le gouvernement a été élu, il y avait chez les jeunes de 15 à 24, 463 500 emplois. En 1998, c'est 467 300. C'est 3 800 de plus. Si le ministre aime faire des comparaisons puis parler de progression, je veux bien, mais c'était parce qu'on avait frappé le fond du baril au Québec. En Ontario, dans la même période de temps, il y a eu 18 500 emplois de créés de plus; au Canada, 28 400. Avouons que c'est difficile de penser ou

de conclure que, sur le plan de l'emploi, ça va mieux aujourd'hui que ça allait.

#### Qualité de l'éducation (suite)

J'aimerais bien, M. le Président, que le ministre puisse me préciser une chose. Il y a eu des rencontres avec les recteurs. Et c'est une question qui est extrêmement importante si on doit agir dans le sens des vraies priorités. Je n'ai pas été capable de déceler dans sa réponse si, oui ou non, il a entendu les mêmes choses que j'ai entendues, moi, à chaque occasion, en passant, et à plusieurs reprises, puis c'était très constant: que le système d'enseignement postsecondaire au Québec est en recul et que...

Permettez-moi, je vais poser la question de la façon suivante: Est-ce qu'il reconnaît que ces recteurs-là lui disent que la qualité de l'enseignement, la qualité des diplômes est mise en péril avec les coupures qui ont été imposées au système dans les dernières années? Parce que c'est, moi, ce que j'entends venant de la bouche de chacun de ces recteurs-là.

#### Dossier des clauses orphelin (suite)

L'autre chose — oui, rapidement — est-ce que j'ai bien compris que le Conseil permanent de la jeunesse s'est fait demander un avis sur les clauses orphelin, parce qu'il a préparé, je sais, un mémoire pour la commission parlementaire, mais est-ce que c'est le gouvernement qui a demandé un avis au Conseil permanent sur cette question-là?

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le ministre.

#### Frais de scolarité (suite)

**M. Legault:** Oui. D'abord, plusieurs questions qui sont posées. Concernant les frais de scolarité, le chef de l'opposition, M. le Président, revient sur des cas très pointus. Au cégep, j'ai dit qu'il y avait effectivement de ces cas pointus qui devaient être examinés. Je ne pense pas, par contre, qu'on peut mettre ça en comparaison avec le fait que le dernier gouvernement du Parti libéral a triplé les frais de scolarité à l'université, là; je pense qu'on mélange des pommes et des bananes.

#### Situation de l'emploi chez les jeunes (suite)

Concernant l'emploi chez les jeunes, il faudrait dire aussi que le dernier gouvernement du Parti libéral, de 1990 à 1994, durant sa présence au pouvoir, on a vu le nombre d'emplois chez les jeunes diminuer de 100 000. Et, quand on examine les statistiques concernant les 15-24 ans, M. le Président, je pense que c'est important aussi de tenir compte que certains de ces jeunes sont à l'école à ce moment-là. Je pense que justement, concernant l'emploi chez les jeunes, ce qui est important, c'est de mettre en

place des programmes pour bien orienter notre action vers la nouvelle économie.

Puis, d'ailleurs, ce matin, dans le journal *La Presse*, je voyais l'éditorialiste Alain Dubuc dire, et je le cite: «Le programme d'aide du gouvernement Bouchard aux entreprises de la nouvelle technologie de l'information marche rondement.» Et il terminait son article en disant: «Ce projet permet de créer rapidement des emplois dans l'économie du savoir. Il donne ainsi un élan à Montréal dans un secteur de pointe où les avantages comparatifs sont réels, il revitalise une partie de son centre-ville, et, surtout, l'intervention de l'État permet d'accélérer la croissance de ce secteur, de lui donner une masse critique d'une façon que le privé, laissé à lui-même, n'aurait jamais pu évaluer. Bref, en ciblant ainsi des secteurs prometteurs et en envoyant les messages clairs sur sa vision de l'économie, l'État joue bien le rôle qui est le sien, celui d'un catalyseur.»

Bon, je sais bien que le chef de l'opposition va sûrement dire que le journal *La Presse* est bourré de péquistes et de souverainistes, là, mais je vais lui laisser ses rêves.

#### Qualité de l'éducation (suite)

Concernant les recteurs d'université, on l'a dit souvent, M. le Président, au cours des dernières années, les recteurs, les universités, comme tous les réseaux de l'éducation au Québec, ont dû ajuster leur budget pour pouvoir faire face au grand défi de réduire le déficit à zéro. C'était l'objectif le plus important, c'était le boulet le plus important au pied de l'avenir des jeunes.

#### Dossier des clauses orphelin (suite)

Concernant l'avis du CPI, oui, effectivement, c'est un mémoire qu'on a reçu pour la commission parlementaire, donc un avis qui avait déjà été émis dans un mémoire.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Très bien. Alors, M. le député de Dubuc, je crois.

#### Plan d'action jeunesse 1998-2001

**M. Côté (Dubuc):** Merci, M. le Président. Le gouvernement, vous l'avez dit vous-même, M. le ministre, dans vos remarques préliminaires, a été interpellé par les jeunes et il a proposé un plan d'action d'une durée de trois ans, et ça m'apparaît être la pierre angulaire de l'intervention gouvernementale.

J'aimerais que vous me disiez comment ce plan-là a-t-il et va-t-il continuer à aider la jeunesse québécoise, et j'aimerais que vous me citiez, peut-être, des exemples concrets à ce sujet-là.

**M. Legault:** Oui. M. le Président, effectivement, le Plan d'action jeunesse 1998-2001, qui a été rendu public le 18 juin 1998, comportait plusieurs mesures. On

avait 14 priorités et 70 mesures pour un montant total de 433 000 000 \$.

Si on essaie de regarder certaines mesures, d'abord au niveau régional, on parlait de la mise sur pied des forums jeunesse régionaux permanents dans chacun des CRD. Donc, on a mis en place ces forums jeunesse. On a mis en place aussi le Comité national de suivi avec plus de 15 groupes-jeunes.

Parmi les mesures concrètes, entre autres, on avait regardé la possibilité, dans un programme, de créer 3 000 emplois pour les jeunes par le biais de subventions salariales aux organismes communautaires. Résultat: on en a créé 4 000. Donc, plus 1 000 à ce niveau. Pour aussi toute l'année, on avait prévu que 6 000 jeunes soient impliqués dans des programmes d'Alternance travail-études, et je peux vous confirmer qu'au 21 octobre dernier on en avait 6 100, jeunes, qui étaient en programme d'Alternance. Donc, on a encore là dépassé les objectifs.

Concernant aussi les stages de courte durée, encore là on avait prévu 1 160 stages. On en a eu finalement 1 477. On peut parler aussi de 1 000 000 \$ qui a été investi dans les coopératives jeunesse de services. On peut parler aussi des 90 projets que sûrement plusieurs députés ont connus dans leur région. Place aux jeunes, pour essayer de contrer l'exode des jeunes des régions du Québec. Donc, on a investi plus de 500 000 \$ pour leur fonctionnement sur trois ans plus un 15 000 \$ aussi qui sera accordé à chaque projet. On a aussi 55 000 jeunes qui sont aujourd'hui en formation, en préparation à l'emploi, donc ce qui est une hausse de plus de 12 000. On a investi aussi 10 000 000 \$ dans la stratégie contre le suicide.

On a mis en place les carrefours jeunesse-emploi. Dans les carrefours, si on essaie de faire le bilan, l'année dernière, c'est 12 432 jeunes qui ont réussi à se trouver un emploi grâce aux carrefours jeunesse-emploi; c'est 2 359 jeunes qui sont retournés à l'école, ce qui est souvent souhaitable chez les jeunes, grâce aux carrefours jeunesse-emploi; 571 jeunes qui ont réussi à démarrer une entreprise grâce aux carrefours jeunesse-emploi. Donc, un bilan exceptionnel pour les carrefours jeunesse-emploi.

On peut parler aussi de l'offre de parcours d'insertion sur une base volontaire. On peut parler aussi de la stratégie agressive de Placement étudiant du Québec, où on a amélioré de 51 % le placement total des étudiants, qui est passé de 13 000 à plus de 20 000, l'été dernier. On peut parler aussi de la création, avec le Fonds de solidarité, du Fonds étudiant solidarité travail du Québec, auquel on va allouer un budget, avec le Fonds de solidarité, de 20 000 000 \$ pour des stages pour les jeunes. On peut parler aussi de l'injection de 9 000 000 \$ dans les CLD pour développer l'entrepreneuriat. On pourrait parler aussi de toute la stratégie, le plan d'action en toxicomanie, la Loi sur le tabac qui a été amendée pour réduire l'accessibilité pour les mineurs.

Donc, on pourrait continuer comme ça, M. le Président, à mentionner tous les programmes qui ont été mis de l'avant. Je pense qu'il y a des actions concrètes qui ont été faites puis je pense que ce sont des pas dans la

bonne direction. Par contre, oui, il faut continuer à travailler pour les jeunes, puis c'est des questions plus structurelles qu'on se posera lors du prochain Sommet sur le Québec et la jeunesse.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Très bien. M. le député de Rivière-du-Loup.

• (10 h 10) •

**M. Dumont:** Oui, merci, M. le Président. On vient d'entendre le CD du ministre sur les réalisations, les soi-disant réalisations des dernières années. Il y a quand même des questions plus précises, je pense, sur lesquelles on est en droit d'attendre des réponses.

#### Dossier des clauses orphelin (suite)

D'abord, juste être certain qu'on l'a bien compris, tout à l'heure, dans sa réponse au chef de l'opposition. Quand il a parlé des clauses orphelin, il a dit qu'il attendait de sa collègue un projet de loi qui abolit les clauses orphelin. Bien, son choix de terme, j'avoue que c'est un choix de terme que j'apprécie au plus haut point. Je retiens l'engagement. Soyez certains que c'est à cette échelle-là qu'on mesurera le projet de loi de sa collègue, de son gouvernement.

Mais juste une question pour nous rassurer — parce qu'on se souvient tous du Conseil national, cet hiver, du Parti québécois où sa collègue la ministre du Travail faisait un lobbying important pour empêcher une résolution dans le même sens de passer, puis on ne se souvient pas d'avoir lu, en tout cas dans les journaux, le lobbying inverse du ministre responsable de la Jeunesse pour convaincre les gens d'aller plus loin — juste savoir: Lui, comme ministre de l'Éducation signataire d'une clause orphelin avec la CEQ, dans la mesure où le projet de loi va les abolir, comment il va gérer ça dans son propre ministère?

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le ministre.

**M. Legault:** Oui. Bien, concernant les clauses orphelin, je pense qu'on a été clair comme gouvernement, et j'ai été très clair aussi personnellement: Je suis contre les clauses orphelin. C'est un dossier qui est entre les mains de la ministre de l'Emploi et du Travail. Elle a promis de déposer un projet de loi dans ce sens au cours des prochains mois. Et, si le député de Rivière-du-Loup veut participer à nos conseils régionaux ou nationaux du Parti québécois, il est le bienvenu.

**M. Dumont:** Donc, on retient l'engagement: Elles seront abolies. Donc, ça voudra dire que le ministre de l'Éducation n'a visiblement pas encore commencé à réfléchir, dans son ministère, avec le gel d'échelon, comment il va réorganiser ses affaires, mais il aura l'occasion de le faire. Il va faire partie de ceux qui vont avoir à se conformer, au lendemain de la loi, si son gouvernement respecte ses engagements.

### Place des jeunes dans la fonction publique

Le ministre nous a beaucoup parlé des programmes d'embauche chez les jeunes. Son chef essaie souvent de citer des statistiques ou d'agripper quelques statistiques à gauche et à droite pour parler du rajeunissement de la fonction publique. On ne peut pas ne pas entendre le ministre responsable de la Jeunesse sur le fait qu'il nous présente dans le cahier des crédits, là, programme 5, Jeunesse, jeunes de moins de 30 ans, à l'intérieur du Secrétariat à la jeunesse, une colonne blanche. Rien à mettre. La colonne est blanche, M. le Président, à tous les volets. En bas, on ne peut pas mettre de pourcentage. On n'a pas osé mettre des zéros partout, c'était trop gênant. On a laissé la colonne blanche.

C'est assez dur de faire un plaidoyer aux jeunes de tout le Québec que la fonction publique, ça rentre, les jeunes, puis ça va bien, puis tout ça, quand un organisme-conseil, un organisme de recherche, de référence du gouvernement en matière de jeunesse affiche lui-même un beigne, un zéro à ce chapitre-là.

**M. Legault:** Oui, M. le Président. On parle effectivement, et on est tous conscients, je pense, du pourcentage pas assez élevé de jeunes dans la fonction publique. Par contre, il faut quand même regarder le contexte, un contexte où, au cours des dernières années, il a fallu ajuster nos budgets selon nos moyens. Donc, on n'a pas fait beaucoup d'embauche, donc c'était difficile d'embaucher des jeunes. Par contre, mon collègue président du Conseil du trésor a mis en place dernièrement un concours pour justement ouvrir des postes pour les jeunes.

Je pense aussi que c'est important de mentionner que, dans les réseaux, si on parle de l'éducation, au cours des derniers mois, on a fait l'embauche et on va continuer de faire l'embauche de milliers de nouveaux enseignants et enseignantes. Donc, je pense, de ce côté-là, qu'ouï il y a de l'embauche on essaie de concentrer cette embauche vers les jeunes. Mais, dans la fonction publique effectivement... puis je constate malheureusement qu'il n'y a pas assez de jeunes. Et je pense que ça doit être un objectif lors des prochaines embauches. Mais c'est difficile d'embaucher des jeunes quand on n'embauche pas mais qu'on est plutôt en train de réduire la taille de l'État pour vivre selon nos moyens, ce qui était souhaitable, je pense, puis souhaitable par tous les Québécois et les Québécoises.

**M. Dumont:** On entend ça tout en rappelant que, quand on embauche dans les réseaux, entre autres dans la santé, malgré les besoins immenses qui sont là, on embauche néanmoins à temps partiel, occasionnel, etc.

### Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)

Deux dernières questions. Je vais les poser ensemble, laisser le temps au ministre d'y répondre. La première, il nous a parlé tout à l'heure du Sommet sur la jeunesse. Il a été très vague sur les thèmes qui y seront abordés. Premièrement, une question, au moins, il doit y

avoir une réflexion, c'est: Qui va être à la table du Sommet? Quand je lui dis «qui», je ne lui demanderai pas de faire la récession de tous les groupes qu'il prévoit inviter ou ne pas inviter à cette heure-ci. Mais est-ce que, dans sa tête, c'est clair que le Sommet de la jeunesse sera un Sommet qui réunira à sa table des jeunes ou est-ce qu'il va être encore embourbé dans les lobbys dont certains sont attachés à son parti politique puis qu'on va se retrouver à une table de partenaires ou de je ne sais pas quoi où finalement il y aura toutes sortes de monde, quelques jeunes à travers?

Alors, je veux savoir, le Sommet de la jeunesse, est-ce que c'est le Sommet pour parler seulement des questions des jeunes ou est-ce que c'est un Sommet où seront conviés, d'abord et avant tout, des jeunes, des représentants des organismes jeunesse? Je veux connaître son intention claire là-dessus.

### Frais de scolarité (suite)

L'autre élément où je lui demanderais une réponse un peu plus précise: celui des frais champignons. On en a discuté précédemment. Je comprends qu'on peut faire l'inventaire d'une situation, et, avant de s'attaquer à n'importe quelle problématique, on en fait l'inventaire. Mais on est supposé avoir une idée au point de départ. Moi, quand je fais l'inventaire des mauvaises herbes dans mon jardin pour savoir comment ça va me prendre de jours à sarcler, l'objectif dans ma tête est clair. Je sais que je vais enlever les mauvaises herbes. Or, c'est comme si le ministre dit: Je fais un inventaire, mais que lui n'a pas d'orientation en tête. Il ne sait pas. Est-ce que son objectif, c'est... Il sait que ça existe. Il vit sur la même planète que nous autres. Il va avoir un inventaire qui va lui donner un montant d'argent précis, un portrait par cégep.

Mais est-ce que son gouvernement a une orientation là-dessus? Est-ce que c'est de les réduire considérablement, de les éliminer, de les geler, de dire: Là, moi, je les pogne le 30 juin puis je les maintiens au niveau où ils sont, ou que ça continue à augmenter? Je comprends qu'avant de poser des actions dans le détail il a besoin du portrait. Mais un gouvernement ne peut pas être sans orientation sur une question aussi fondamentale. Avant de demander l'inventaire, il doit savoir au moins où est-ce qu'il veut s'en aller avec ça. Là-dessus, le ministre tout à l'heure nous donnait une réponse qui est particulièrement insatisfaisante en nous disant: Je suis en train de faire l'inventaire. Oui, mais l'inventaire pour faire quoi? C'est quoi, l'orientation de son gouvernement? C'est quoi, l'orientation du ministre de la Jeunesse sur cette question-là?

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le ministre.

### Place des jeunes dans la fonction publique (suite)

**M. Legault:** Oui, M. le Président, plusieurs sujets. D'abord, le député de Rivière-du-Loup revient sur la fonction publique. Je lui rappellerais qu'au cours de la dernière campagne électorale lui et son parti ont promis de

réduire la fonction publique de 15 %. Je ne pense pas que ce soit la meilleure façon de créer des emplois pour les jeunes.

#### Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)

Concernant le Sommet, qui sera à la table? D'abord, je dirais, beaucoup de jeunes. Beaucoup de jeunes, parce que le Sommet, c'est par et pour les jeunes. Mais j'ajouterais: Pas seulement des jeunes. Parce qu'on est en train de parler d'un projet de société pour les jeunes, mais un projet de société, ça suppose que toute la société l'accepte, l'approuve. Donc, il va falloir aussi avoir, autour de la table, des représentants des différents groupes de la société pour être certain d'avoir un accord pour ce projet de société qui sera axé pour les jeunes.

#### Frais de scolarités (suite)

Concernant, M. le Président, les frais champignons, le député de Rivière-du-Loup nous demande de donner une orientation. Notre orientation a toujours été très claire. Nous, on pense qu'au niveau collégial on devrait avoir une gratuité scolaire. Mais la question qui se pose, c'est: Qu'est-ce qui est raisonnable et qu'est-ce qui n'est pas raisonnable? Tantôt, le chef de l'opposition parlait des frais de stationnement à 50 \$. Je ne pense pas, moi, que le gouvernement doit rembourser les frais de stationnement d'un étudiant qui a les moyens de se payer une voiture.

Je pense que, à un moment donné, ce qui est important, c'est de regarder qu'est-ce qui est raisonnable, qu'est-ce qui n'est pas raisonnable. C'est pour ça que c'est important d'en faire l'inventaire complet et, par la suite, de déterminer quels sont ces frais qui sont raisonnables et quels sont ceux qui ne sont pas raisonnables. Je pense que l'orientation de base est claire. On souhaite... Et on est un des rares endroits au monde, M. le Président, où on a la totale gratuité scolaire aux niveaux primaire, secondaire, collégial, et, au niveau universitaire, les frais de scolarité parmi les plus bas au monde, des frais de scolarité d'à peu près la moitié de ce qu'on retrouve dans le reste du Canada, et on en est très fier.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Très bien. Alors, à ce moment-ci, j'informe les membres qu'il nous reste à peine quelques minutes pour des questions, que la règle de l'alternance m'amènerait à reconnaître à ce moment-ci le député de Frontenac. Et, en même temps, il me semble normal qu'on réserve la dernière question au chef de l'opposition officielle. Aussi, M. le député de Frontenac, je vous inviterais à y aller d'une brève question, d'une brève réponse, de façon à permettre au chef de l'opposition et porte-parole de poser une dernière question. Merci.

#### Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)

**M. Boulianne:** Merci, M. le Président. Ça fait suite à la question du député de Rivière-du-Loup

concernant le Sommet du Québec, précisément. Moi, j'aimerais avoir plus de précisions, à savoir: Où vous en êtes rendus actuellement avec l'organisation, au niveau du calendrier, des échéanciers et des attentes?

• (10 h 20) •

**M. Legault:** M. le Président, le Sommet, c'est un engagement que le premier ministre avait pris le 21 novembre dernier. J'aurai l'occasion, au cours des prochaines semaines, de faire le lancement du Sommet, donc de donner exactement la démarche.

Mais ce que je peux déjà vous dire, c'est que le Sommet se tiendra dans la capitale, à Québec, qu'il réunira des jeunes, des représentants de tous les milieux, des étudiants, des professionnels, des étudiants dans le domaine communautaire, culturel et syndical, des jeunes entrepreneurs, des maires, des parlementaires, des décideurs et aussi des partenaires qui avaient participé au Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996. Je l'ai dit tantôt, l'objectif du Sommet, ça va être de prendre des engagements fermes, des actions concrètes par et pour les jeunes.

Ce qui a été fait jusqu'à présent, M. le Président, c'est d'abord de se constituer un bureau pour l'organisation du Sommet. Et c'est de commencer aussi l'analyse de l'état de la situation, donc de regarder. Il y a toutes sortes d'affirmations qui sont faites sur le taux de chômage des jeunes, sur les problèmes de toxicomanie ou de suicide chez les jeunes ou sur les problèmes de notre système d'éducation. Je pense que c'est d'abord important de faire l'inventaire, de se dire quelle est la situation et d'avoir un consensus. C'est ce qu'on est en train de faire, là. On a des gens qui sont en train de faire le tour.

C'est important aussi de rencontrer les groupes-jeunes parce qu'on ne voulait pas non plus que la démarche soit dictée par le gouvernement. On voulait avoir l'accord des jeunes. Donc, on a eu des discussions avec les jeunes pour savoir: Comment vous voyez ça? Est-ce qu'il devrait y avoir un groupe? On a convenu aussi d'avoir un comité avisé jeunes qui va suivre toute la démarche de la préparation du Sommet. On a eu des rencontres, bien sûr, avec le premier ministre. Et j'aurai l'occasion, rapidement, là, au cours des prochaines semaines, d'annoncer les étapes, qui seront les responsables, quels seront les chantiers qui seront mis en place et quelle sera la forme ou quelle forme prendra la consultation, entre autres, en région.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le chef de l'opposition, vous avez à peu près deux minutes pour votre question et vos remarques finales.

**M. Charest:** Et les remarques finales en même temps, M. le Président?

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Oui. Oui.

#### Responsabilité du dossier jeunesse

**M. Charest:** D'abord, un constat que je fais un peu à regret. C'est que l'habitude, du côté du gouvernement du

Québec, c'était de réserver au chef du gouvernement la responsabilité du dossier jeunesse. C'était le cas pour M. Bourassa, je crois que c'était également le cas pour M. Parizeau et que M. Johnson a également conservé cette responsabilité. Je suis moi-même le porte-parole pour les dossiers jeunesse dans mon propre caucus et j'aurais souhaité que ce soit la même chose au gouvernement.

Ce n'est pas une remarque sur le travail fait par le ministre, puisqu'il arrive, de toute façon, en poste, mais tout simplement pour dire que, si on doit imposer au gouvernement une vision qui inclut les jeunes, que, sur le plan de l'administration publique, il est beaucoup plus efficace de le faire du haut vers le bas que l'inverse. En d'autres mots, si le mandat, c'est de coordonner ce qui se fait à l'intérieur du gouvernement, le ministre sait bien que ça ne se fait pas du bas vers le haut.

### Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)

Cela étant dit, je veux manifester une très vive inquiétude au ministre. Il a dit, dans ses remarques au sujet du Sommet, que c'est un projet de société qu'il souhaitait voir émaner du Sommet. Un projet de société de qui? Et, en l'absence d'objectifs, ça nous inquiète et pour d'autres raisons aussi.

### Directives concernant les associations étudiantes dans un document du Parti québécois

D'abord, une remarque, une parenthèse. Il n'a pas mentionné, dans sa réponse au député de Frontenac, que le Conseil permanent de la jeunesse était impliqué directement. Je le présume, je le souhaite, mais ce que je constate, c'est que, dans le Guide d'organisation de 1998 du Comité national des jeunes du Parti québécois... Et je pense qu'on vous a remis une copie du document, M. le ministre, vous l'avez devant vous. Je vous invite à le lire, entre autres à la page 14, troisième paragraphe, ce que le Guide de l'organisation du Parti québécois propose, c'est que les jeunes du Parti québécois infiltrent les mouvements étudiants et les associations étudiantes sur les campus. Je vais lire le paragraphe pour que ce soit très clair.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** En terminant.

**M. Charest:** Ça dit, et je cite: «Par contre, si votre association étudiante vous est hostile et ne coopère pas comme vous le souhaiteriez — ça, ça s'adresse aux jeunes du Parti québécois — alors présentez des candidats péquistes aux prochaines élections de l'association. Évidemment, l'hostilité n'est pas souhaitable, car il vaut mieux mettre toutes nos énergies pour la souveraineté, mais, si l'association étudiante est un obstacle, il faut prendre certains moyens!» Point d'exclamation.

Le ministre, surtout responsable des jeunes, doit vouloir faire la promotion de valeurs de démocratie, je

présume. Il doit s'inquiéter vivement de cela. J'aimerais savoir ce qu'il a l'intention de faire pour arrêter ce mouvement, cet encouragement et dénoncer ce qui, de toute évidence, va à l'encontre de nos valeurs démocratiques et ce que son propre parti propose comme moyens d'action à ses jeunes militants. Il doit, comme ministre de la Jeunesse aujourd'hui se prononcer là-dessus. Il ne peut pas esquiver ses responsabilités. Il ne peut surtout pas nous donner une réponse vague, je pense. Il faut qu'il se prononce et dès maintenant, surtout que, s'il y a un Sommet à la jeunesse, organisé avec des jeunes d'associations étudiantes qui auraient été infiltrées...

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le chef de l'opposition, je voudrais laisser le temps au ministre de répondre. M. le ministre.

### Responsabilité du dossier jeunesse (suite)

**M. Legault:** Oui, M. le Président. D'abord, le chef de l'opposition fait part de remarques disant qu'il voit mal pourquoi je suis responsable de la jeunesse, si je comprends bien, là. Je lui ferais remarquer que la sous-ministre associée est au bureau de l'Exécutif et que le bureau du Sommet relève de l'Exécutif, donc, et que le premier ministre sera aussi président. Il présidera le Sommet sur le Québec et la jeunesse.

### Sommet du Québec et de la jeunesse (suite)

Concernant le projet de société, je veux le rassurer, ce sera évidemment un projet de société par et pour les jeunes. C'est le but visé.

### Directives concernant les associations étudiantes dans un document du Parti québécois (suite)

Maintenant, pour ce qui est de l'infiltration des groupes-jeunes, je pense que c'est un peu insultant pour les groupes-jeunes. Quand je regarde: Fédérations étudiantes collégiales, universitaires. Je regarde toute la liste des groupes-jeunes qui sont inclus à notre comité aviseur: le Réseau des carrefours, la CSN, le Conseil permanent de la jeunesse, Place aux jeunes, la Commission jeune d'Alliance-Québec, la Fédération de la relève agricole, Fédération des médecins, Association des clubs d'entrepreneurs, Oxy-Jeunes, Place des jeunes. D'aller dire finalement qu'on va infiltrer tous ces groupes-jeunes, je pense que c'est un peu insultant pour les jeunes.

Je pensais, mais je suis en train d'apprendre, M. le Président, qu'on était ici ce matin pour parler des crédits pour le bureau du Sommet. Donc, j'ai de la difficulté à faire le lien avec l'infiltration des groupes-jeunes.

Ce que je peux juste vous dire, en terminant, M. le Président, c'est que, oui, le chef de l'opposition a raison. Le premier ministre m'a confié des grandes responsabilités et on va s'occuper des jeunes. On va faire ça avec les

jeunes et je pense qu'on va être capable de réussir à avoir, pour les jeunes, une meilleure place dans notre société au Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Alors, le temps imparti...

**M. Charest:** Si vous permettez, M. le Président. J'ai posé une question très précise au ministre au sujet du programme d'orientation.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le chef de l'opposition officielle...

**M. Charest:** Et j'aimerais...

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** M. le chef de l'opposition officielle, nous avons malheureusement...

**Une voix:** C'est fini.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Le temps imparti pour l'étude des crédits est maintenant terminé et nous allons passer à la mise aux voix.

#### **Adoption des crédits**

Le programme 5, Jeunesse, des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif, pour l'année financière 1999-2000, est-il adopté?

**Des voix:** Adopté.

**Une voix:** Sur division.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 1999-2000 sont adoptés?

**Des voix:** Adopté.

**Des voix:** Sur division.

**Le Président (M. Bertrand, Portneuf):** Sur division. Alors, j'aimerais remercier les membres de la commission, M. le ministre également, pour l'excellent travail et leur discipline également. Ça nous a permis de couvrir beaucoup de chemin en peu de temps finalement. Merci également à l'ensemble de ceux qui nous appuient dans notre travail. J'ajourne donc la séance. Merci.

*(Fin de la séance à 10 h 30)*

